



LA DIMENSION SPATIALE DE L'ENFANCE EN DANGER : SPECIFICITES TERRITORIALES DES SITUATIONS FAMILIALES ET EFFETS DES CONTEXTES TERRITORIAUX

Note de synthèse

Les contextes de vie et leurs effets pour les familles concernées par l'Aide Sociale à l'Enfance sont encore peu étudiés au regard d'analyses plus présentes sur les questions de défaillances parentales, les effets de la maltraitance ou sur les pratiques professionnelles. Jean-Pierre Minary (2011), psychosociologue, réaffirme l'importance d'aborder les problématiques des familles concernées par l'ASE via l'approche systémique afin de dépasser une certaine centration sur l'analyse des défaillances familiales. **L'approche spatialisée est une manière d'étudier ces contextes de vie et leurs effets pour les populations.** Or, il apparaît que la dimension territoriale de la protection de l'enfance est encore peu prise en charge par la recherche malgré les préoccupations des acteurs sur ces sujets.

Les travailleurs sociaux en protection de l'enfance témoignent souvent de la différence des situations familiales qu'ils accompagnent entre le secteur rural et le secteur urbain en faisant par exemple référence aux problématiques d'isolement ou de mobilité des familles en milieu rural. Or, on oublie souvent cette dimension territoriale qui vient parfois complexifier les situations et le quotidien de ces familles. A travers cette recherche, nous souhaitons approfondir ce constat empirique en définissant **les spécificités des besoins et des difficultés des familles concernées par l'Aide Sociale à l'Enfance selon les contextes territoriaux.**

En protection de l'enfance, **l'approche écosystémique** des situations familiales permet d'identifier une combinaison de facteurs de vulnérabilité tels que les difficultés économiques, psychologiques, de santé, familiales, conjugales, etc. Nous posons comme hypothèse que le contexte spatial peut parfois représenter un facteur supplémentaire de vulnérabilité et de difficulté pour les familles concernées par l'ASE. Il s'agit aussi dans cette recherche d'analyser la répartition territoriale des indicateurs de la protection de l'enfance et d'étudier les facteurs de risque selon les types de territoires urbains, ruraux ou périurbains.

Cette recherche **financée par l'ONED** (Observatoire National de l'Enfance en danger) pour une durée de 18 mois est dirigée par Eugénie Terrier, géographe sociale et chargée de mission et de recherche à ASKORIA. L'équipe est constituée de Juliette Halifax, démographe et chargée d'études à APRADIS Picardie, d'Olivier David, professeur de géographie et d'Arnaud Lepetit, ingénieur cartographe à l'Université Rennes 2 (Laboratoire ESO). Elle est réalisée en **partenariat** avec les observatoires de la Protection de l'Enfance de deux Départements : l'Ille-et-Vilaine et la Somme.

Cette recherche est pensée comme **la première étape d'un projet plus large ayant comme finalité de développer un domaine encore peu investigué**. Lors de cette **première phase**, il s'agit de se concentrer plus particulièrement sur **une approche quantitative et territorialisée** permettant d'analyser différents facteurs de risque en protection de l'enfance et d'observer plus précisément le poids de la variable territoriale.

Afin d'accéder à des données spatialisées en protection de l'enfance, l'échelon choisi est celui du découpage des départements en **territoires d'action sociale** (20 en Ille-et-Vilaine et 12 dans la Somme). Sur la base d'un **état de l'art** sur la dimension territoriale en protection de l'enfance enrichie de références anglo-saxonnes sur la question des facteurs de risque, des variables traduisant les **caractéristiques socio-économiques des familles** (composition familiale, catégorie socioprofessionnelle, revenus, chômage, niveau de diplôme, etc.), les **caractéristiques des territoires** concernés (caractéristiques sociodémographiques, offre d'emploi, d'équipements et de services) et les **indicateurs de la protection de l'enfance** (informations préoccupantes, mesures de l'aide sociale à l'enfance, etc.) ont été sélectionnés. Les **corrélations statistiques** entre ces variables sont étudiées via des analyses factorielles de correspondances. Les facteurs de risque mis en évidence par l'analyse statistique ont été cartographiés afin d'étudier leur répartition géographique selon les types de territoire.

Les analyses soulignent d'emblée un vrai **contraste entre les deux départements sélectionnés** pour l'étude. Alors que la Somme fait partie des départements français les plus touchés par le chômage avec un taux de 12,3% (moyenne nationale = 9,7%) en 2012, l'Ille-et-Vilaine appartient au groupe des départements connaissant les taux de chômage les moins élevés (8%). De même les autres indicateurs permettent de voir que **la Somme est socialement moins favorisée que l'Ille-et-Vilaine**. La part des cadres dans la population active est de 9,1% en Ille-et-Vilaine contre 5,6% dans la Somme, et le pourcentage de non-diplômés est de 14,8% dans le département breton contre 24,2% dans le département picard. La Somme est plus pauvre que l'Ille-et-Vilaine avec un taux de pauvreté de 16,8% contre 9,9%.

Par ailleurs, une typologie des territoires d'intervention sociale montre que **l'Ille-et-Vilaine est plus urbanisée que la Somme**. Les pôles urbains y sont plus nombreux et les aires urbaines beaucoup plus étendues. *A contrario*, le nombre de petites communes à faible densité de population est beaucoup plus élevé dans la Somme, actant de fait un plus fort degré de ruralité. Par ailleurs, une lecture géographique des dynamiques socio-spatiales de l'Ille-et-Vilaine et de la Somme, et ceci à différentes échelles a permis de visualiser des spécificités et des inégalités entre les territoires d'intervention sociale en termes de niveau de revenus, d'offre d'emploi et d'offre de services. Ces analyses confortent et illustrent le fait que les familles habitent et vivent dans des contextes territoriaux socialement divers et inégaux en ressources.

Concernant les indicateurs de la protection de l'enfance, et comme pour l'échelon national et interdépartemental, **le taux de mesures ASE montre une forte variabilité territoriale**. En Ile-et-Vilaine, le taux d'enfants concernés par une mesure ASE est compris entre 10,5 pour mille enfants âgés de 0 à 19 ans et 44,5 pour mille selon les territoires d'intervention sociale. Cet écart est encore plus important dans la Somme avec un taux compris entre 7,5 pour 1000 et de 51,7 pour 1000. L'analyse spatiale fait apparaître des taux d'enfants concernés par l'Aide Sociale à l'Enfance deux fois plus importants dans les **territoires d'intervention sociale à dominante urbaine**.

Une analyse plus approfondie des types de mesures ASE permet aussi de mettre en évidence des **différences de pratiques professionnelles selon les territoires** : la part des placements sur le total des mesures est plus importante dans les territoires urbains que dans les autres types de territoire : 61% des mesures sont des placements dans les villes contre 48% en milieu périurbain, 41% en milieu mixte et 43% en milieu rural et la part des mesures judiciaires est plus élevée en milieu rural : 81% des mesures contre 67% en milieu urbain.

Concernant les **facteurs de risque**, l'analyse statistique a mis en évidence sur les territoires étudiés **des corrélations significatives entre le taux de mesures ASE et : le logement social, la précarité économique, la précarité professionnelle, la monoparentalité et la situation de migrant**. Chacun de ces facteurs a fait l'objet d'une analyse cartographique et thématique afin de mieux connaître leur lien potentiel avec les difficultés parentales.

Une **carte de synthèse** de l'ensemble des variables considérées comme des facteurs de risque en protection de l'enfance (classification ascendante hiérarchique) a permis de cartographier une proposition de **typologie des territoires d'intervention sociale** en fonction des variables suivantes : taux d'enfants concernés par une mesure (pour 1000 jeunes 0-19 ans), part de résidences principales en HLM, part des 25-59 ans allocataires du RSA, part des actifs de 15-64 ans au chômage, part de familles monoparentales, part d'étrangers (%), part de familles nombreuses, part des 15 ans et plus non scolarisés, sans diplôme (%).

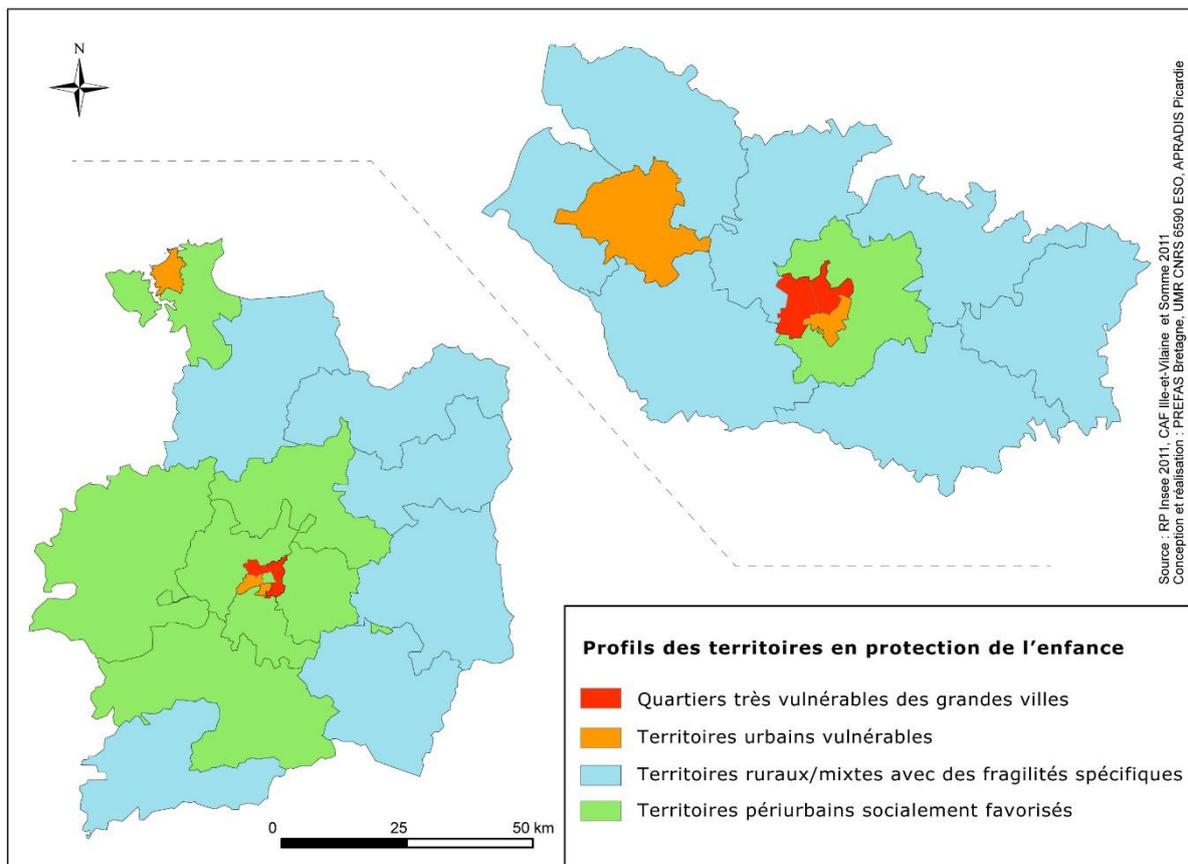
Quatre types de territoires ont ainsi été mis en évidence :

- **[En rouge] « Quartiers très vulnérables des grandes villes »** : pour ces 5 territoires concernés, le taux moyen de mesures ASE est très élevé (41 pour 1000), c'est-à-dire presque deux fois plus que la moyenne de l'ensemble des territoires (23 pour 1000). Ces territoires se situent dans les deux grandes villes de notre échantillon. Ils présentent une concentration des populations considérées comme vulnérables en protection de l'enfance : une précarité importante, plus de familles monoparentales, plus de populations étrangères, plus de logement social, de non-diplômés et de familles nombreuses.
- **[En orange] « Territoires urbains vulnérables »** : pour ces 5 territoires concernés, le taux de mesures ASE est élevé (34,6%) par rapport à la moyenne. Ces territoires se situent également dans les grandes villes. Le territoire abritant la ville d'Abbeville dans la Somme est également concerné. Comme pour les territoires urbains précédents, les populations considérées comme vulnérables en protection de l'enfance sont plus nombreuses qu'ailleurs (surreprésentation du logement social, des familles monoparentales, du chômage et du RSA) mais les écarts à la moyenne sont moins prononcés que pour la catégorie territoriale précédente. Notons que la part d'étrangers est beaucoup moins surreprésentée que dans la première catégorie. De

même, les taux de non-diplômés et de familles nombreuses sont inférieurs à la moyenne sur ces territoires, ce qui les différencie de la catégorie précédente.

- **[En bleu]** « *Territoires ruraux et mixtes présentant quelques fragilités spécifiques* » : 13 territoires sont concernés par cette catégorie caractérisée par un taux de mesures légèrement inférieur à la moyenne (19,1 pour 1000). Dans la typologie, ces territoires appartiennent majoritairement aux types « rural » et « mixte » (périurbain/rural). Les facteurs de risque présentent, dans l'ensemble, des taux légèrement inférieurs aux valeurs moyennes à l'exception de deux variables : les taux de non-diplômés et de familles nombreuses qui sont au-dessus des moyennes. Rappelons ici que l'analyse factorielle a également mis en évidence dans les territoires à dominante rurale (particulièrement dans la Somme) une surreprésentation des populations non-diplômées et des logements précaires.
- **[En vert]** « *Territoires périurbains socialement favorisés* » : 9 territoires sont concernés par cette catégorie caractérisée par un taux de mesures ASE presque deux fois inférieur à la moyenne (12,3%). Les facteurs de risque présentent en effet tous des taux très inférieurs aux valeurs moyennes : moins de logement social, de chômage, de RSA, de familles monoparentales ou étrangères et de non-diplômés.

Les territoires de la protection de l'enfance : essai de typologie



Les résultats de cette recherche viennent donc confirmer **l'importance de prendre en considération des causes structurelles et collectives de la négligence et de la maltraitance au-delà des seules explications individuelles ou familiales**. Notons que l'analyse que nous avons menée, essentiellement basée sur des statistiques et des profils territoriaux, ne permet pas de prendre en considération les facteurs plus individuels. Par ailleurs, les analyses présentées dans ce rapport, ne donnent pas encore la possibilité de formuler des conclusions sur **l'influence des caractéristiques du territoire** pour les familles concernées par la protection de l'enfance. Des entretiens avec les parents concernés par la protection de l'enfance et les professionnels de l'ASE permettront d'apporter des éclairages sur ces questions.

Ce projet a été pensé depuis le début comme la première étape d'autres travaux. L'idée ici est **d'engager une réflexion scientifique** sur la dimension spatiale de l'enfance en danger en ayant conscience que l'ensemble de cette problématique n'a pu être traitée lors de ce premier projet mais devra être pensée étape par étape et à long terme. Notons d'ailleurs que ce projet de recherche a suscité un fort intérêt parmi les différents interlocuteurs des deux Conseils départementaux et des deux observatoires. Nous espérons que tout ceci laisse présager de futurs chantiers de recherche qui puissent croiser avancées scientifiques et utilité sociale.